

*Le budget—M. Orlikow*

cela malgré le fait que nous comptons un million et demi de chômeurs à l'heure actuelle.

On nous a dit également que le budget avait été conçu pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin. Cependant, quand nous en étudions les dispositions, nous constatons que 80 p. 100 des avantages qui en découleront iront aux contribuables à revenus moyens et supérieurs tandis que les nécessaires n'obtiendront que des miettes.

Le budget ne tient particulièrement pas compte des jeunes chômeurs canadiens. Plus de 500,000, soit près de 20 p. 100 de tous les jeunes Canadiens, sont en chômage. Alors que le ministre des Finances a été capable d'accorder d'importants adoucissements et dégrèvements fiscaux aux riches et aux sociétés, il n'a pu trouver que 150 millions de dollars en argent neuf à consacrer à la création d'emplois pour les jeunes Canadiens. Cela ne procurera des emplois qu'à moins de 1.5 p. 100 des 500,000 jeunes chômeurs et plus.

Pour savoir vraiment à quel point le gouvernement fédéral se soucie réellement des problèmes des jeunes, il suffit de considérer certaines des principales mesures qu'il a prises en matière d'éducation et celles destinées à améliorer les compétences des jeunes. Les programmes de rattrapage scolaire appliqués par le truchement du ministère de l'Emploi et de l'Immigration ont été réduits au fil des ans de sorte que beaucoup de jeunes Canadiens ne possèdent même pas les compétences scolaires de base. On évalue à près de 30 p. 100 la proportion des Canadiens qui sont à toutes fins pratiques analphabètes. C'est une honte. Les crédits accordés au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada ont été réduits cette année. Cette mesure aura des conséquences dévastatrices pour les étudiants inscrits aux études supérieures et empêchera les universités et collèges canadiens d'embaucher les enseignants dont ils auront besoin dans les années 90. Le projet de loi C-12 a été adopté récemment à la Chambre des communes malgré les objections des gouvernements provinciaux et des partis d'opposition. Il a pour effet de limiter la hausse de la contribution fédérale à l'enseignement postsecondaire pour l'année qui vient, à 5 p. 100, ce qui est bien inférieur aux besoins. Les 150 millions affectés à la création d'emplois pour les jeunes chômeurs procureront des emplois temporaires à seulement 1.5 p. 100 d'entre eux.

Les documents budgétaires du ministre montrent qu'il prévoit un taux de chômage supérieur à 10 p. 100 au cours des prochaines années. En d'autres termes, il n'envisage qu'une très petite réduction de ce taux au cours des quatre ou cinq prochaines années. Nous risquons de perdre toute une génération de jeunes. Les perspectives pour nos jeunes n'ont jamais été aussi sombres depuis la crise des années 30. C'est l'époque où j'ai terminé mes études. Bon nombre de ceux qui avaient entrepris leurs études en même temps que moi ne les ont pas terminées. Cependant, la majorité des diplômés sortis en même temps que moi ont été incapables de se trouver un emploi. Lorsque l'ancien chef de notre parti, M. Douglas, qui était alors député, a recommandé la création d'un fonds de création d'emplois, on lui a répondu qu'il était impossible de trouver les crédits nécessaires. En 1939, la guerre a éclaté et tout à coup, l'argent n'a plus posé de problème. On a alors trouvé tout l'argent nécessaire et tous les Canadiens qui ne servaient pas dans les Forces armées ont pu trouver un emploi.

À l'instar de la majorité de nos compatriotes nous croyons que dans un avenir prévisible, la plupart des emplois seront fournis par le secteur privé. Comme la plupart des habitants des pays industrialisés du monde, nous vivons et continuerons de vivre dans une économie mixte dans laquelle certains assurent des services, qu'ils soient à l'emploi du gouvernement fédéral, d'un gouvernement provincial, d'une municipalité ou d'un organisme, comme un hôpital financé par les deniers publics. Cependant, la plupart des gens travaillent dans le secteur privé et ils continueront de le faire aussi loin que l'on puisse prévoir.

La récession mondiale que nous connaissons depuis quelques années, empêche, c'est évident, le secteur privé de fournir tous les emplois nécessaires. En outre, au moment de la reprise, la plupart des sociétés seront en mesure de fonctionner avec moins d'employés qu'auparavant ou tout au plus, elles réengageront certains de leurs employés les plus anciens. Il faut donc prévoir de très graves problèmes pour les jeunes au chômage à l'heure actuelle. Si le secteur privé ne peut procurer des emplois à ceux qui en veulent, il incombe alors, selon nous, au gouvernement d'assumer ce rôle que le député de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est (M. Allmand) a accepté en principe.

Ceux qui sont le plus durement touchés à l'heure actuelle sont les jeunes au cœur de nos villes—jeunes autochtones et enfants de nouveaux immigrants. Leur instruction s'est révélée insuffisante. En cas de reprise, ils ne pourront obtenir que des emplois non spécialisés, fastidieux et sans avenir, rémunérés au salaire minimum ou guère plus.

Le gouvernement joue un rôle de premier plan dans ce domaine puisque c'est lui qui régit l'entrée d'immigrants au Canada. Or, pendant des générations, il a incité les autochtones vivant dans des réserves à venir s'établir dans les villes. Des villes comme Winnipeg, Regina, Edmonton et Vancouver comptent actuellement une très forte proportion d'autochtones. Et parmi ces groupes, le chômage n'est pas de 10 ou 11 p. 100, mais de 20, 30, voire même 50 p. 100. Or, le même gouvernement qui favorise l'immigration, donc la venue d'une main-d'œuvre étrangère, ne peut pas se désintéresser du sort de ces citoyens sous prétexte que c'est aux gouvernements provinciaux ou aux municipalités qu'il incombe de s'en occuper. Son devoir est tout tracé: il doit aider ces gens à s'adapter à la vie urbaine en prenant les mesures qu'il a toujours refusé de prendre jusqu'ici.

On peut se passer de cette pléthore de programmes de création d'emplois dont bon nombre répondent à des objectifs comme on l'a si bien démontré au cours de la période des questions aujourd'hui. Dans nombre de cas, on modifie ces programmes chaque année, au point où les gens qui pourraient en profiter ne savent plus quel genre d'emplois sont offerts.

Il nous faudrait également une politique nationale pour la jeunesse. L'année 1985 a été désignée Année internationale de la jeunesse. Il faudrait profiter de l'occasion pour mettre en lumière l'apport que les jeunes peuvent faire à la société canadienne. L'État fédéral peut jouer un rôle important dans ce domaine.

● (1710)

L'augmentation du nombre des élèves dans les établissements d'enseignement et écoles professionnelles qui font leurs études en français dans le Canada anglophone et en anglais